

Pièces jointes annexées

- 1- Décision n° E18000001/33 en date du 4 janvier 2018 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux.
- 2- Arrêté n° 47-2018-02-02-001 en date du 2 février 2018 de Madame le Préfet de Lot-&-Garonne.
- 3- Avis d'enquête publique.
- 4- Articles de presse journaux 1^{ère} parution Sud Ouest - La Dépêche du Midi.
- 5- Articles de presse journaux 2^{ème} parution Sud Ouest - La Dépêche du Midi.
- 6 à 11- Affichages avis voie publique mis en place le 8 février 2018.
- 12- Certificat d'affichage de Mr. le Maire de Fauillet en date du 28 mars 2018.
- 13- Article Sud-ouest du 1^{er} mars 2018.
- 14- Information de rappel d'enquête sur Sud-Ouest du 20 mars 2018.
- 15- Certificat administratif de disparition de l'avis d'enquête du 15 mars 2018 de Mr le Maire de Fauillet.
- 16- Affichage de l'avis provisoire le 16 mars 2018.
- 17- Nouvel affichage de l'avis réglementaire le 21 mars 2018 (2).
- 18- Extrait de la séance du conseil municipal de Fauillet du 11 octobre 2017.
- 19 à 26- Registre d'enquête publique.
- 27- Procès verbal de synthèse.
- 28 à 30 - Mémoire en réponse du Maître d'œuvre.